

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023		31/12/2022
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			
Total des charges d'exploitation (2)				
RESULTAT D'EXPLOITATION				

DocuSigned by:
DORADOUX Sébastien
421FE38D7A44417...

certifié
conforme

1 772

6 890

1 773

6 890

(1 773)

(6 890)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 773)	(6 890)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	77 845	42 627
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	77 845	42 627
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		17
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			17
RESULTAT FINANCIER		77 845	42 610
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		76 073	35 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	101	
	Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		101	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	284	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		284	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(183)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		77 946	42 627
TOTAL DES CHARGES		2 057	6 907
RESULTAT DE L'EXERCICE		75 889	35 721

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Bilan Actif

31/12/2023				31/12/2022
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	21 780		21 750
	Créances rattachées à des participations		21 780	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	21 780		21 750
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
TOTAL ACTIF (I à VI)	Créances clients et comptes rattachés			21 914
	Autres créances	111 452	111 452	69 993
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	28 257	28 257	26 041
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	139 708	139 708	117 947
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	161 488	161 488	139 697

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	5 000
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	500	500
	Report à nouveau	52 001	56 280
	Résultat de l'exercice	75 889	35 721
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	133 390	97 501
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 030	27 352
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	68	898 13 947
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	28 098	42 196
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	161 488	139 697
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		75 889,30	35 720,50
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		28 098	42 196
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

3DFI
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 31 impasse Farjanel, 91300 MASSY
RCS Evry 803 742 790

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 75.889 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 75.889 euros

Affectation proposée :

A titre de dividendes 40 000,00 euros
Soit 400,00 euros par action

Le solde 35 890 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 87 891 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 2 septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 60 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 40 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Sébastien DORADOUX

DocuSigned by:

421FE38D7A44417...